

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous conseillons de lire ce document afin de pouvoir prendre une décision d'investissement éclairée.



VanEck Vectors™ Junior Gold Miners UCITS ETF (le « Fonds »)

un compartiment de VanEck Vectors™ UCITS ETFs plc (la « Société »)

Classe d'actions : USD A ISIN : IE00BQQP9G91

Ce fonds est géré par VanEck Asset Management B.V., une filiale de Van Eck Associates Corporation.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de reproduire l'évolution du cours et des résultats de l'Indice MVIS Global Junior Gold Miners Index (l'« Indice ») avant commissions et frais.

À cette fin, il poursuit une politique d'investissement consistant à investir dans un portefeuille d'actions composé, dans la mesure de ce qui est raisonnablement possible, de tous ou essentiellement tous les titres repris dans l'Indice. L'Indice inclut des entreprises qui tirent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction d'or et/ou d'argent (ou, dans certaines circonstances, dont l'actif est lié à hauteur d'au moins 50 % à ces secteurs) ou qui mènent des projets miniers qui, une fois terminés, sont susceptibles de tirer au moins 50 % de leurs résultats de l'or et/ou de l'argent. Ces entreprises peuvent inclure de petites entreprises et des émetteurs étrangers. Lors de chaque rééquilibrage trimestriel, l'Indice limite la pondération maximale de chaque titre individuel à 8 %.

À des fins de gestion efficace du portefeuille et dans le respect des conditions et

limites imposées par la Banque centrale, le Fonds peut conclure des opérations de pension et des prêts de titres.

Le Fonds investit dans les titres (physiques) sous-jacents qui constituent l'Indice et n'effectue pas d'opérations de prêt de titres.

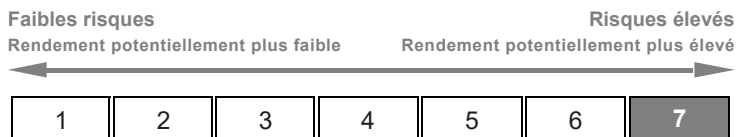
Le Fonds, reposant sur une approche d'investissement « passive » ou indiciaire, tente de se rapprocher de la performance d'investissement de l'Indice en recourant à un portefeuille de titres qui reproduit généralement l'Indice. Le Gestionnaire de placements surveillera régulièrement l'exactitude du suivi du Fonds.

Recommandation: ce Fond pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

• Devise de référence du Fonds : U.S. Dollar

• Politique de distribution : Capitalisation des revenus.

Profil de risque / rendement



La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Ce Fonds est classé 7 parce que les fonds de ce type ont connu des hausses et des baisses de valeur très élevées dans le passé.

Les investissements dans des entreprises d'extraction d'or et d'argent sont exposés à des risques spécifiques, notamment la pression concurrentielle, la dépendance au cours de l'or et de l'argent et les événements économiques, financiers et politiques dans le monde entier.

De nombreuses sociétés minières aux premiers stades de leur développement travaillent à perte et son tributaires de l'accès au financement.

En dépit de la pertinence des risques suivants, ceux-ci ne sont pas toujours convenablement pris en compte par l'indicateur synthétique de risque et peuvent entraîner des pertes supplémentaires :

- Risque d'investir dans des entreprises spécialisées dans les ressources naturelles : Les investissements dans les ressources naturelles et les entreprises du secteur des ressources naturelles, qui comprennent les entreprises actives dans l'agriculture, les énergies alternatives (par exemple, l'eau et les énergies de substitution), les métaux de base et industriels, l'énergie, les produits de la sylviculture et les métaux précieux, sont très dépendants de la demande, de l'offre et du prix des

ressources naturelles et peuvent être considérablement influencés par des événements liés à ces secteurs d'activité, notamment les développements politiques et économiques internationaux, les embargos, les barrières douanières, l'inflation, les conditions météorologiques et les catastrophes naturelles, les maladies animales, les limites concernant l'exploration, souvent les fluctuations de l'offre et la demande de ressources naturelles, entre autres facteurs.

- Risque de concentration industrielle ou sectorielle : Les actifs du Fonds peuvent être investis principalement dans un ou plusieurs secteurs ou industries en particulier. Le Fonds peut être exposé au risque que les conditions économiques, politiques ou autres qui ont un effet négatif sur les secteurs ou industries concernés aient un impact négatif plus important sur la performance du Fonds que si ses actifs étaient investis dans une plus grande variété de secteurs ou d'industries.
- Risque d'investir dans des petites entreprises : les titres des petites entreprises peuvent être plus volatils et moins liquides que ceux des grandes sociétés. Les petites entreprises possèdent parfois un historique d'activité plus récent, peuvent disposer de moyens financiers moins importants, être moins résistantes à la concurrence, avoir une gamme de produits moins diversifiée et être plus sensibles aux pressions du marché. Le marché d'échange de leurs titres est parfois plus restreint.

Pour obtenir de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » dans le prospectus du Fonds disponible sur www.vaneck.com.

Frais

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés préalablement ou suite à votre investissement

Frais d'émission	Néant*
Frais de rachat	Néant*

Il s'agit du maximum de frais susceptibles d'être déduits de votre placement avant son investissement ou avant le versement du produit de rachat de votre placement.

Frais prélevés sur le Fonds en cours d'année	
Frais courants	0.55%

Frais que le fonds peut être amené à supporter dans certaines circonstances

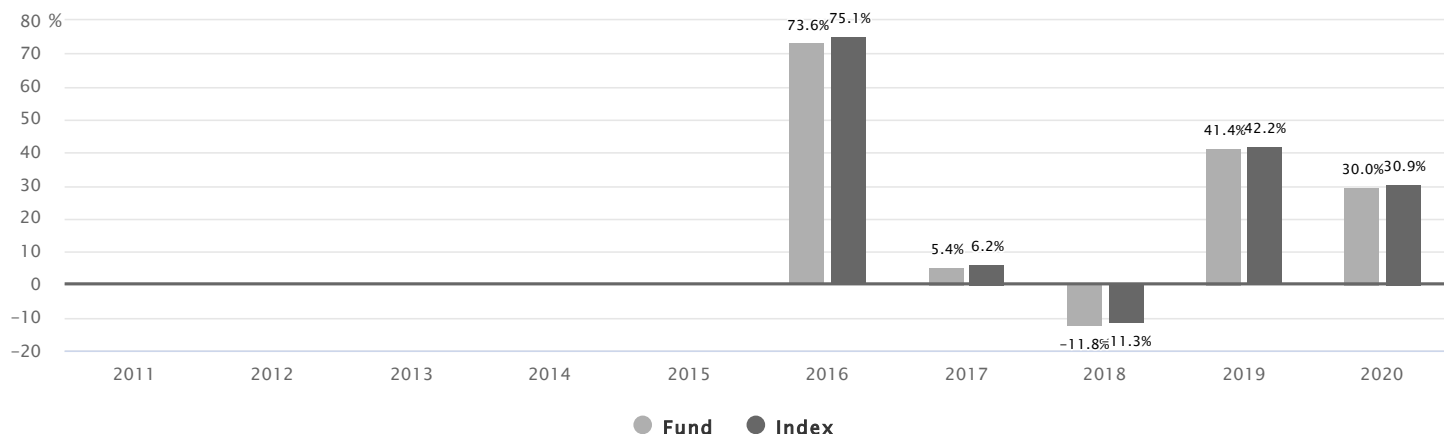
Commissions liées à l'évolution de la valeur du Fonds	Néant
---	-------

*Ne s'applique pas aux investisseurs sur le marché secondaire. Les investisseurs qui achètent ou vendent des parts sur un marché assument les frais de leurs intermédiaires financiers. Les informations relatives à ces frais sont disponibles auprès des marchés de cotation et de négociation des actions ou auprès des intermédiaires financiers.

Vous trouverez des informations relatives aux frais dans le Prospectus et/ou le supplément, au chapitre consacré aux frais. Ces documents sont disponibles à l'adresse www.vaneck.com

Les frais courants indiqués se basent sur les frais pour la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2020. Cette valeur peut fluctuer d'une année à l'autre. Ce chiffre n'inclut pas les frais de transaction en portefeuille.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable de la performance future.

Le diagramme présente l'évolution annuelle de la valeur du Fonds en USD pour chaque année civile complète de la période qu'il couvre. Cette évolution est exprimée en pourcentage de modification de la valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque année. Le Fonds a été créé le 25 mars 2015.

La performance est indiquée après déduction des frais courants.

Informations pratiques

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

De plus amples informations sur la Société et le Fonds, notamment le prospectus et les rapports annuels et semestriels, sont disponibles gratuitement en ligne sur www.vaneck.com ainsi qu'auprès du siège de la Société établie. Ces documents sont disponibles en anglais et dans certaines autres langues.

Le Prospectus, les Informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse, FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zurich

Le Fonds est un compartiment de la Société, une structure de fonds à compartiments multiples. Les informations ici fournies sont propres au Fonds cité au début du présent document. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour la Société plutôt que distinctement pour le Fonds.

La valeur nette d'inventaire et d'autres informations sur les catégories de parts sont disponibles en ligne sur www.vaneck.com.

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts chaque jour sur un ou plusieurs marchés boursiers sur lesquels les parts sont négociées. Les parts du fonds sont négociées sur un ou plusieurs marchés boursiers.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de gestion VanEck

Asset Management B.V., y compris mais sans s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et commissions, l'identité des personnes responsables d'accorder les rémunérations et commissions, de même que la composition du comité de rémunération le cas échéant, peuvent être consultés sur le site web www.vaneck.com, et un exemplaire papier peut être fourni gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

La Société est soumise à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cet aspect est susceptible d'influencer votre investissement. Veuillez dès lors consulter votre conseiller fiscal ou en investissement afin d'obtenir des conseils quant à vos obligations fiscales.

Des informations complémentaires concernant l'Indice sont disponibles sur le site web du fournisseur d'indices:

www.mvis-indices.com

La responsabilité de VanEck Asset Management B.V. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

En vertu de la législation irlandaise, la Société a séparé les responsabilités entre ses compartiments. Les avoirs du Fonds ne seront donc pas utilisés pour honorer les responsabilités d'autres compartiments de la Société. En outre, l'actif et le passif du Fonds sont séparés des avoirs des autres compartiments.

Le Fonds est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (CBI). VanEck Asset Management B.V. est autorisé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM). Les informations clés pour l'investisseur sont exactes au 10 mars 2021.